

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

74125
Objet

Assurance incendie
des bâtiments communaux
avenant

DATE DE CONVOCATION

20 juillet 1974

DATE D'AFFICHAGE

20 juillet 1974

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 18

Nombre de votants 19

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quatorze
le vingt six juillet à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOUCHE, MM. BUJARD
DUFOUR, Mme FAVIERE, MM. PAPEAU, BARRIERE, BOUCHET, DELAIR, DOMEQ,
BERLAND, BROTEAU, MONTRON, LARGETEAU, NAULIN, LACHAUD, COLLE.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. STIPAL par M. TETARD

Absents : MM. BUCHET, BOUTET, BARDE, DOIREAU, RIVIERE, TAP,
Mme BIDEAU

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose à l'Assemblée qu'à la suite :

- de la construction du complexe sportif évolutif couvert de la Triloterie, d'une part,
- de la destruction du baraquement de l'Hôtel de Ville et de la location-vente du bâtiment de l'ancien octroi d'autre part,

il y a lieu de signer un avenant à la police incendie des bâtiments communaux souscrite auprès de la Compagnie A.G.F. Le Phénix portant à l'indice actuellement en cours (98,30) la totalité des existences à 92 408 190 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE :

- de souscrire un avenant faisant état des augmentations et des diminutions des bâtiments assurés telles qu'elles résultent de l'exposé qui vient d'être fait par le rapporteur
- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint par délégation à signer cet avenant.

- d'imputer la dépense supplémentaire, soit 657,75 F sur le chapitre 932 du Budget Primitif 1974.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,

